
Ecole de filles C. Graindor, Commune de Rouen. Rapport d'accident du Samedi 28 Mars 1931.

Numéro d'inventaire : 2009.12549

Auteur(s) : L. Lemoine

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1931

Description : Feuille imprimée complétée à la main.

Mesures : hauteur : 260 mm ; largeur : 195 mm

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Rouen

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Rapport d'Accident du Samedi 28 Mars 1931.

Ecole de filles C. Grainder Commune de Rouen Canton de Rouen.
Rue Herbière 17^b.

1. Nom ~~du~~ de la Directrice de l'Ecole : M^{lle} Painblans.
2. Maître de service { Nom et prénoms M^{me} M. L. Lemoine
Qualité adjointe
3. Etat-civil de l'Élève blessé { Nom et prénoms Soulin Marcelle Geneviève
Date de naissance 17 juillet 1920
Domicile 25 rue Nationale
4. Etat individuel de l'Élève blessé { Santé assez bonne.
Intelligence moyenne.
Caractère affectueux.
Profession serrurier
5. Renseignements relatifs aux Parents { Situation de fortune famille pauvre
~~Moralité~~ très aimables pour la maîtresse
~~Considération dont ils jouissent~~
6. Etat-civil de l'auteur (ou des auteurs) de l'accident { ~~Nom et prénoms~~
~~Date de naissance~~
~~Domicile~~
~~Profession~~
7. Renseignements relatifs aux Parents { ~~Situation de fortune~~
~~Moralité~~
~~Considération dont ils jouissent~~
8. Témoins { 1^{er} Témoin { Nom et prénoms Pleinè Renée
Date de naissance 10 Septembre 1921
Domicile 3 Rue S^t Jacques
2^{me} Témoin { Nom et prénoms Berthelot Simone
Date de naissance 12 Septembre 1920
Domicile 117, rue des Charrettes
3^{me} Témoin { Nom et prénoms Nortreuil Odette
Date de naissance 19 avril 1921
Domicile 10, rue des Vergetiers.



(Il est indispensable qu'un plan, ou seront indiquées toutes ces précisions, soit joint au rapport).

13. Causes de l'accident (jeu, course, discussion, rixe, etc.) *L'enfant a glissé sur les pavés*
14. Brève relation de l'accident avec les circonstances *M. Poulin sortait du cabinet. René Plein qui l'attendait pour forcer la port par la main. Elles s'élançèrent pour courir toutes deux. M. Poulin qui portait ce jour-là des souliers très usés, aux semelles très lisses, glissa sur le pavé et tomba brutalement sur le coude. Elle eut à l'instant dans sa chute R. Plein qui ne se fit aucun mal*
15. Nature et gravité (bras cassé, œil crevé, etc.) *« petit arrachement osseux épicondylien »*
16. Déposition du blessé (si possible) *"Je suis sortie du cabinet. R. Plein m'a prise par la main. J'ai voulu courir. J'ai glissé sur le pavé et je suis tombée... R. Plein ne m'a ni poussée, ni tirée brutalement. Je suis tombée parce que j'ai glissé."*
17. Déposition du ou des auteurs
18. Déposition des témoins

- 1° "M. Poulin a glissé. Je lui donnais la main mais je ne la tirais pas. Je suis tombée avec elle"
- 2° "M. Poulin est tombée parce qu'elle a glissé. R. Plein est tombée avec elle"
- 3° "M. Poulin a glissé et elle est tombée sur le coude"

19. Déposition du Maître (ou de la Maîtresse) de service, qui précisera : où il (ou elle) était au moment de l'accident ; à quoi il (ou elle) était occupé ; comment il (ou elle) est intervenu ; ce qu'il (ou elle) a fait ; s'il lui était possible de prévoir l'accident ; s'il (ou si elle) a commenté et quand, avec les élèves, le Règlement scolaire, etc.

J'étais au bord du préau, près du 1^{er} pilier. Je surveillais la récréation. Je n'ai pas vu M. Poulin tomber (3 élèves seulement l'ont vue). L'enfant s'est relevée seule et est venue vers moi. M. apercevant qu'elle était très pâle je l'ai conduite à la cantine. Son bras était un peu enflé. J'ai demandé à M^{lle} Lailhaus de la faire conduire au pharmacien pour savoir si son état nécessitait des soins urgents. Le pharmacien a jugé son cas sans gravité. Malgré cela j'ai insisté auprès du père pour que l'enfant soit examinée par ce médecin. Le D^r Noël, médecin de la famille, l'a vue le lundi et a affirmé qu'il n'y avait pas fracture. Il a aussi jugé son cas sans gravité. L'enfant a d'ailleurs assisté à l'école le mardi

~~20. Déposition du (ou de la) Directeur (ou de la) Directeur~~ (ou il) a rien. 31 Mars et mercredi 1^{er} Avril. Son bras était enflé et violacé mais elle ne paraissait pas souffrir et travaillait comme à l'ordinaire. A la rentrée de l'après le bras était dégonflé mais l'enfant ne pouvait ni plier, ni allonger complètement le bras: la mère a demandé que l'infirmière scolaire veuille bien s'occuper de l'enfant. L'infirmière a conduit la petite au D^r Belland, médecin de l'école qui a conseillé de la faire radiographier. L'infirmière a fait radiographier le bras de l'enfant à l'hospice général. Nous avons eu aujourd'hui même le résultat de cette radiographie "Petit arrachement osseux épicondylien"

Date de l'accident: 28 Mars 1931 Nom: 3117. Le 17 Avril 1931. M. L. Lenoir

Env. cour de l'Etat ce rapport, dans le plus bref délai possible, au Président de « l'Autonome » à M